

## CDFN des 20 & 21 juin 2007

Le résultat des élections présidentielles et législatives donne une majorité à Nicolas Sarkozy, mais le second tour des législatives montre une réelle capacité de résistance à la mise en œuvre des politiques libérales.

Le nouveau président a énoncé dans le cours de la campagne les grands axes de sa politique et il affiche à présent sa volonté de les mettre en œuvre sans attendre. Qu'il s'agisse de fiscalité, de recours aux HS plutôt que d'augmentation salariale, de franchise médicale, de remise en cause du droit de grève dans les services publics, d'autonomie et de concurrence dans l'enseignement supérieur et l'ensemble de l'éducation, de réduction des moyens des services publics, de politiques pénales privilégiant la répression, de nouvelles restrictions aux droits des immigrés, cette politique, d'inspiration à la fois libérale et autoritaire, va à l'encontre des valeurs et des propositions que porte la FSU ; elle consiste d'abord à favoriser une minorité au détriment des solidarités collectives et de la masse des salariés et à privilégier la rente et l'investissement immobilier au détriment des investissements indispensables pour l'avenir ; elle est marquée par une logique de flexibilisation de l'emploi, d'affaiblissement de l'Etat, de renforcement des inégalités, comme le montre le projet de suppression de la carte scolaire ou celui d'autonomie des universités.

Ainsi le passage en force se confirme dans la réforme des universités sans qu'aucun collectif budgétaire soit annoncé pour la rentrée. Le calendrier imposé ne permet ni un débat sur les contenus et les priorités d'une réforme de l'université, ni une véritable négociation avec la communauté universitaire et les organisations syndicales. Cette loi ouvrirait la porte au désengagement de l'Etat, à la remise en cause des missions des organismes nationaux de recherche publique et à l'instauration de formes de sélection tout au long du cursus universitaire ; et loin d'une amélioration de la démocratie, la prétendue « autonomie » renforcée risque de remettre en cause le statut des personnels et de démanteler le service public d'enseignement supérieur et de recherche. Des universités à 2 vitesses se profilent ; la structuration des établissements autour de la dialectique recherche-enseignement au coeur des contenus disciplinaires clairement identifiés et reconnus est démolie.

L'abrogation de la totalité du décret De Robien est annoncée mais il reste à obtenir le rétablissement des emplois supprimés, au lieu des heures supplémentaires débloquées.

Le président affirme la nécessité de « revoir l'offre d'enseignement » pour justifier de nouvelles suppressions et il ne remet pas en cause les dispositions les plus contestées de la loi Fillon (socle commun, PPRE...). Les mesures annoncées confirment une conception très libérale de l'Education : renforcement des notions de mérite individuel, de l'autonomie et de la mise en concurrence des établissements.

Contrairement aux effets d'annonce, la suppression programmée de la carte scolaire, avec un assouplissement dès la rentrée prochaine malgré l'opposition de la quasi totalité de la communauté éducative ne conduira qu'à un tri renforcé des élèves sur la base de leur « mérite scolaire » au lieu du « libre choix des familles » qu'on fait miroiter. Ce n'est pas la mixité sociale qui est visée, mais l'élargissement social des élites. Cette mesure ne peut que renforcer les phénomènes en cours de ségrégations scolaires et de ghettoïsation. Il faut au contraire s'attaquer aux inégalités territoriales et viser la réussite scolaire de tous les jeunes dans tous les établissements.

Le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux est confirmé avec à la clé le développement de la précarité et de la concurrence entre les personnels et une réduction importante du champ et de l'efficacité des services publics. Et aucune négociation salariale ne semble pour l'instant envisagée.

L'expérimentation de la suppression de la notation des fonctionnaires et son remplacement par un entretien professionnel – et plus généralement la mise en oeuvre des préconisations du rapport Weiss – élargissent la voie à une gestion des carrières et des rémunérations « au mérite » fondée sur une mise en concurrence des personnels entre eux.

La défiscalisation des HS et la suppression des charges sociales afférentes, les réductions d'impôts pour les emprunts liés à l'achat de logements, la suppression des droits de succession ne vont profiter qu'à une minorité et la relance de la croissance, par laquelle on prétend les justifier, risque d'être fortement aléatoire. En revanche, ces mesures tendent à réduire le nombre des emplois et vont priver l'Etat et le système de protection sociale de moyens importants, avec le risque à la fois de creuser les déficits, de faire reculer les solidarités et les investissements collectifs mais aussi de générer de nouveaux prélèvements encore plus inégalitaires comme la TVA dite « sociale ». La menace d'instauration de nouvelles franchises en matière de protection sociale illustre bien une démarche qui risque d'accroître les inégalités en matière de santé et limiter l'accès aux soins. Il en est de même de l'annonce de la création d'une structure – hors SS – pour traiter de la dépendance, articulée autour de la CNSA. Quant à l'annonce d'une réforme des "régimes spéciaux" elle est le prélude à de nouvelles régressions généralisées pour les retraites.

Le recours aux Heures Supplémentaires dans la FP serait un véritable effet d'aubaine pour les employeurs publics, qui les rémunère en deçà. A l'opposé de nos revendications salariales, il pourrait être un des moyens utilisés pour la réduction des emplois, faisant courir un risque aggravé de chômage aux non titulaires. Il fait l'impasse sur le fait que pour une partie des personnels le travail supplémentaire ne peut ou n'est pas rémunéré, et que pour les autres la décision ne relève pas de l'agent. Les conséquences sur les conditions de travail, la qualité du service, sur les inégalités salariales entre hommes et femmes sont aussi évacuées.

Se profile l'accentuation d'un politique qui rend les chômeurs responsables de leur propre chômage avec de nouvelles mesures pénalisantes pour eux et une pression accrue pour leur faire accepter des emplois inadaptés ; la fusion annoncée entre UNEDIC et ANPE risque de renforcer cette tendance en portant un nouveau coup au Service Public de l'Emploi. Le CDI et le Code du travail sont également dans la ligne de mire des projets gouvernementaux

Une nouvelle loi de répression de la délinquance, sacrifiant une fois de plus le travail de prévention et d'éducation, prévoit, par l'instauration de peines plancher, de limiter le pouvoir d'appréciation des magistrats et aura pour première conséquence un accroissement des incarcérations, notamment pour les mineurs, avec tous les risques que cela comporte. Consistant à nous faire croire que la récidive d'un passage à l'acte peut-être prévenue par la lourdeur de la peine encourue, cette loi provoquera des conséquences inverses à celles recherchées : en consacrant la prison ferme comme peine centrale, elle aggravera la surpopulation carcérale qui accroît le caractère criminogène de la prison. D'autre part, le président nouvellement élu et le gouvernement désignent les adolescents les plus marginalisés comme boucs émissaires : au lieu de décider une politique ambitieuse pour la jeunesse ils prévoient de remettre en cause le principe de l'atténuation de peine pour les mineurs de 16 à 18 ans. Or nous savons pourtant que les prisons ne sont pas le lieu où l'on se réinsère et qu'elles sont dangereuses en particulier pour les adolescents.

La loi annoncée sur l'immigration, venant quelques mois après les modifications profondes de la loi CESEDA va, en restreignant encore plus les possibilités de regroupement familial, accroître la précarité et la clandestinité, favoriser la concurrence des passeurs et multiplier les drames humains.

Cependant, en dépit de leur succès électoral, le président et son gouvernement se montrent sensibles aux rapports de forces sociaux et aux luttes qui se sont menées ces derniers mois. C'est ce que montre par exemple l'annonce de l'abrogation des décrets De Robien, du dispositif d'Apprentissage-Junior ou de la reconduction d'une large partie des EVS ; il en va de même pour l'ouverture du dossier de la reconnaissance au niveau licence de la qualification des infirmier(e)s.

Les luttes ont imposé des concessions réelles. Cela ne peut que donner confiance dans notre capacité et notre légitimité à contester les orientations et les choix de régression, résister, informer, débattre et proposer des réponses qui constituent de vraies alternatives et agir.

### **La FSU agira notamment :**

Pour une politique scolaire qui assure la réussite de tous, ce qui implique des personnels de toutes les catégories présents sur le terrain et donc les créations et les recrutements nécessaires ; cela implique également que soit combattue à l'école comme à l'université toute logique de concurrence et que soit menée une politique ambitieuse d'éducation prioritaire : cela implique le retrait du projet de loi sur l'université. Cela implique une conception ambitieuse et une revalorisation de l'ensemble des métiers ; une programmation, des créations et des recrutements dans tous les métiers, avec rattrapage des retards accumulés, une amélioration de la formation et une prise en compte des tâches nouvelles et du nécessaire travail en équipe dans le temps de travail ce qui est contradictoire avec la logique du « travailler plus pour gagner plus ». Cela implique que soient abandonnés les projets qui prévoient la disparition de certaines catégories (CO-PSy par exemple...). C'est ce que la FSU en liaison avec ses syndicats portera dans les négociations annoncées.

Pour la défense et l'amélioration de services publics qui répondent, mieux encore, à l'attente des français, confirmée par toutes les études. Cela passe par le rejet de la politique de suppressions d'emploi et par une programmation négociée des évolutions d'effectifs et des recrutements. Mais aussi par le refus des logiques d'heures supplémentaires, de développement de la précarité et de salaires au mérite. La FSU, avec les autres fédérations de la fonction publique et les confédérations, avec les associations d'usagers et d'élus, avec la Convergence nationale de défense et de promotion des SP, travaillera à la constitution d'un large mouvement social sur ces thèmes.

Pour des négociations salariales immédiates : à un moment où le minimum fonction publique passe de nouveau en dessous du SMIC il est indispensable de maintenir le pouvoir d'achat de la valeur du point d'indice en 2007, d'amorcer un rattrapage des pertes subies par les actifs et retraités, d'augmenter sensiblement le minimum fonction publique et de lancer une négociation sur la refonte de la grille et la requalification des emplois. La FSU s'opposera au développement des HS. Concernant les retraités, la revalorisation des basses pensions et retraites et de minimum de pension garanti, est urgente.

Pour la défense et l'amélioration du Code du Travail et du CDI, qui doit rester la norme, ainsi que des statuts dans la fonction Publique et pour la mise en place d'une véritable sécurité sociale professionnelle : la FSU refuse les tentatives de précarisation accrue et de mise en concurrence des salariés entre eux.

Pour le développement d'une protection sociale de haut niveau, assurant une véritable égalité et une véritable solidarité qu'il s'agisse de santé ou de retraite, et qui revienne sur les réformes imposées ces dernières années et caractérisées par l'individualisation et la marchandisation, porteuses de régressions majeures et d'inégalités. Contre les projets de franchise et de TVA sociale.

Pour l'amélioration de la démocratie sociale et les droits syndicaux ; la FSU réclame sans attendre l'abrogation de l'amendement Perben dans la Fonction publique, la composition des instances paritaires sur la base du vote des personnels : elle rappelle son exigence de la reconnaissance du principe d'accords majoritaires ; elle s'opposera fermement à toute remise en cause du droit de grève.

Pour la régularisation des familles d'élèves et des jeunes sans papier dans la perspective d'une régularisation de tous les sans papiers, avec dans l'immédiat un moratoire des expulsions et une réouverture du dossier de tous les déboutés de la circulaire Sarkozy.

Pour une vraie politique de prévention reposant sur l'éducation et le travail social respectueux des élèves et des familles, en donnant les moyens nécessaires aux professionnels. La FSU refuse le

traitement actuel de la difficulté sociale et/ou éducative, qui vise à la culpabilisation, et à la répression des familles à travers la délation et le fichage organisé. A l'égard des mineurs, pour la défense d'une justice des mineurs spécifique qui privilégie l'éducatif sur le répressif et pour l'arrêt du tout enfermement. A l'égard des majeurs, pour une politique pénale courageuse, fondée sur l'individualisation des peines, mettant en valeur les sanctions pénales intelligentes parce que responsabilisantes, alternatives à l'incarcération ou permettant un retour progressif à la liberté, au lieu d'une aggravation des politiques de répression centrées uniquement sur la prison dont l'efficacité est loin d'être démontrée.

Pour ce faire nous avons besoin de mener à chaque fois une bataille d'idée et nous adresser à l'opinion et à nos collègues et de nous efforcer de rassembler largement les organisations syndicales et/ou associatives ; le communiqué de l'intersyndicale de l'enseignement supérieur montre là encore une fois les possibilités de démarche unitaire.

La FSU soutient les actions de ses syndicats en lutte, notamment l'action du SNUAS-FP pour des créations d'emplois, celle du SNICS pour la reconnaissance des qualifications des infirmier(e)s. Elle soutient l'appel pour la défense de l'enseignement agricole public lancé par le SNETAP-FSU et la FCPE.

**Elle apporte son soutien à la revendication du maintien du corps des CASU.**

Elle appelle à tout faire pour assurer le plus large succès des Assises de l'enseignement Supérieur et apportera son soutien à toutes les initiatives de ses syndicats concernés. Elle combattra le projet de loi inacceptable sur l'autonomie des universités dont elle demande le retrait.

Elle dénonce le simulacre de concertation et le mépris manifesté envers le CNESER et toute la communauté universitaire, convoqué à la hâte sur un texte dont la première version n'a été communiquée que 3 jours avant. La FSU propose aux autres organisations de construire ensemble le refus de ce coup de force et le boycott du CNESER.

Elle entend continuer à prendre des initiatives unitaires en matière d'éducation pour rassembler autour de propositions permettant de travailler à une école de la réussite pour tous. Dans cette perspective elle confirme sa proposition aux fédérations de l'éducation nationale, aux associations de parents d'élèves et aux syndicats lycéens d'une campagne commune sur la carte scolaire. La FSU oeuvrera, avec ses syndicats, au développement de mobilisations associant tous les personnels, les parents d'élèves et les jeunes, organisées démocratiquement. Cela passe par un effort d'information et de sensibilisation. Dès la pré-rentrée doivent être organisées des AG permettant d'analyser la situation, de développer nos revendications, et débattre des formes d'action à développer.

Elle agira pour le rétablissement des postes supprimés, la trans Elle recherchera l'unité la plus large pour s'opposer aux projets de loi sur la délinquance et sur l'immigration.

Elle continuera à apporter son soutien aux militants poursuivis et sanctionnés.

Le CDFN s'adresse à toutes les fédérations de la Fonction publique pour débattre d'une initiative unitaire sur les salaires et l'emploi public. Il propose aux organisations syndicales au plan interprofessionnel et notamment à celles associées à Inter-Réso une initiative commune pour faire un bilan contradictoire de l'application de la loi Fillon sur les retraites et débattre des vraies solutions alternatives. Il appelle l'ensemble des Sections Fédérales de Retraités à exercer la plus grande vigilance et à se mobiliser dans l'unité avec les autres organisations de retraités et personnes âgées pour assurer le succès revendicatif de la « semaine bleue ». Il appelle les personnels à prendre en mains l'enquête sur la précarité dans la FP. De la sorte comme elle l'a décidé lors de son congrès de Marseille, la FSU entend construire dès maintenant une **large campagne de mobilisation et de syndicalisation des personnels précaires pour mettre fin à la précarité** et obtenir avec eux les engagements nécessaires à leur réemploi et à leur titularisation.

Sur la question des franchises, la FSU mettra tout en oeuvre pour développer des initiatives unitaires les plus larges possibles. Elle appelle les militants à réunir partout les collectifs unitaire de défense de la sécurité sociale et à préparer les mobilisations nécessaires, afin de faire reculer le gouvernement sur son projet.

La FSU en appelle à l'unité syndicale la plus large à tous les niveaux, l'objectif était d'obtenir la création d'un front unitaire le plus large possible, de conjuguer négociations et établissement d'un rapport de forces suffisant pour contrer les projets gouvernementaux et faire avancer nos propositions. Elle fera le point à la rentrée sur la situation, sur les possibilités de mobilisation des personnels et décidera des actions nécessaires. D'ici là elle prendra tous les contacts nécessaires.



Le SNASUB/FSU au service des Personnels Administratifs, des Personnels ITRF et des Personnels des Bibliothèques de l'Académie d'Amiens

<http://snasub-amiens.bernard-g.com/>